L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—PAR—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le four et accommodations électriques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 590 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 10 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Saucker, No 69,472 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711-713 rue Dauphine, contenant à peu près quatre chambres et boutique, un grand pétrin et deux fours; double et entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot 80, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne; ledit lot mesurant en nombre chacune quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, borné sur lesdits à peu près de la rue Orléans par la propriété maintenant ou antérieurement à Martin Pierre; sur le côté vers la rue St Pierre par la propriété de Philippe Aragon, en ses représentants, et dans le fond par celle d'Etienne Dannay ou ses représentants.

Conditions — Un tiers en plus en le tout comptant et le balance s'il y en a en un ou deux ans, avec huit pour cent par an de intérêts jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente purdevant Fred Rengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 sept—12 14 21 28 — oct 5 12 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Troisième District.

Le Cottage Double 3510-12 rue Dauphine.

Et la résidence simple à deux étages 6514 rue Dauphine.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, 28 octobre 1902, à midi.

Succession de Mme Louise Roth, femme de William Lanter.

No 68,459 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", ledit ordre rendu le 24 septembre 1902, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire en bref décrite, la propriété ci-après comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Troisième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Royale, Elmire et Congrès, se trouvant à une distance de 62 10" de l'enclignure des rues Elmire et Dauphine, et mesurant 57' 2" de face à la rue Dauphine, par 60 de profondeur, formant le lot du C. d'après le plan de O. Uxene Lewis, député voyer de ville, daté le 21 mars 1896, et le tout du lot A. d'après le plan dudit voyer, daté le 15 octobre 1895.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de un ou deux ans à l'option de l'acquéreur payable en billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété avec l'assurance usuelle de sécurité et la clause usuelle pénale de 5 pour cent hameçonnée d'avant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente purdevant F. D. Charbonnet, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur de Propriétés Foncières,
303 rue Baronne.

F. D. Charbonnet, notaire.
Rembels & Ducros, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leopold Weil vs Mlle M. Turbedy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 10,845— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 6me jour d'octobre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. CHAS. E. KENNEDY, Constable. — E. L. Weil, avocat. 26 sept—oct 5 6

Succession de Paul Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 44,369— Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Conrad exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Walter L. Gianoos, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession de Eli Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68 712—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Barbara Ann J Isaac, femme de Luke Porter, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—W J. Holden, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

MALADIES NERVEUSES

Guérison Certaine

PAR LE

Sirop Henry Mure

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE:

EPILEPSIE, HYSTERIE	VERTIGES
HYSTERO-EPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABETE SUCRE	INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU	ENTOURDISSEMENTS
et de la Moelle Epinière	CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à Saint-Saint-Esprit (France).

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Morceau —DE— Propriété de Valeur

Dans la Section d'Affaire de cette Ville

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et Al.

No 68,291 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire et dessus numérotée et intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des Bureaux ci-ceal ci après décrits étant le numéro 615 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jeff rson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-quartièmes de pouces de la largeur sur la ligne du fond par soixante-neuf pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1899 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1899. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage et commun avec ledit lot No 3 et autres et est clair complètement libéré dans le titre de ladite propriété.

Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire

CHAS. PITCHER, Encanteur.
Armand Romain, avocat pour le plaignant.
21 sept—21 26—oct 5 12 19 22

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois lots du Marché Poydras.

John J. Brunet et s'e
—vs—
Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 612 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 612 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et ainsi en vertu d'un jugement en et rendu le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot numéro trente et un (31) maintenant l'îlot numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5") de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, de 11 avril 1843.

Les améliorations comprenant une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant un rez de chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres en rez de chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse en fond à deux étages ayant trois chambres, waterworks, citerne lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente purdevant G. M. Barnetche, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méraé, avocat.
14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans siégeant pour l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernesto Harzen, No 68,486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 193 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur, le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 30 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E Commagère, recorder enregistreur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
Geo. G. Friedrichs Encanteur
Bureau No 832 rue Commune.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES dans la PAROISSE CALCASIEU.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour Division A, daté le 9 septembre 1902 pour le compte de la succession de Douglas West, il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 30 septembre 1902, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à savoir: Le 1/2 O. du 1/4 N. E et 1/4 N. E. du 1/4 N. O de la section 11, comté 9 S de R. 12, contenant 121 acres de terre dans la paroisse de Calcasieu, Lac. Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, l'acte de vente et les timbres des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Frank Soulé, notaire. PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur. 14 sept—14 20

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage—Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages —Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut encherisseur.

Dans l'affaire de
MATHEW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,336 — Cour Civile de District, Division B.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à moins adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Clio, Calliope, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de un certain lot de terre désigné par le numéro un de l'îlot numéro 24, indiqué moitié du lot de terre mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 ou ainsi par Mme Mary Gardner par achat de Francis Schuler, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 17 mai 1889, enregistré L. du B. des T. 97, fol. 93

2° Un certain lot de terre situé dans le Fairburg Tract, en cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dennis, Bienville, Marais et Tremé, désigné comme No 8, dans l'îlot No 16 sur un plan dressé par J. Commagy, voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cavillier, notaire, le 21 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure française trente-et un pieds, cent pouces, et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Duffy, par achat de W. A. Holt, par acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart en plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lui de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER.
Encanteurs,
No 846 rue Commune.
McCloskey & Benedict, avocats.
18 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charlotte Becker, femme défunte de.....

No 68,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Palmyra, Tonti, Rocheblave et Cleveland entre les Gasquet, désigné comme lot No 35 sur un plan dressé par A. de Armas daté le 27 novembre 1868 et déposé parmi les registres de A. Dreyfous, actuellement notaire en cette ville, comme plan No 58. Ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds un pouce de face à la rue Palmyra sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Frances Block, femme de Wm E. Davids.

No 69,366.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Annunciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes, citerne, une chambre détachée de la maison, retirée de la banquette, barrière de façade en fer et allée à pavées dans la cour.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew H. Wilson, avocat.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Formant l'enseigne des rues South Peters et North Market, avec bâtisses Nos 907 et 909 rue South Peters.

Teutonia Bank vs Phil Heimbeck et Chas. Jacques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,969— En vertu d'un writ de fieri facias contre Philip Heimbeck à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Clio, Lesseps, (maintenant Moreau) et Erato, désigné comme le No vingt un, et mesurant vingt-sept pieds quatre pouces de face à la rue Clio, sur cent dix-sept pieds, six pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
12 sept—2 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Doterd.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Henry C. Pitot et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,212—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le sixième district de cette ville, dans cette section autrefois connue comme Burthaville, désigné par le No 117 et borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Doterd, et mesurant deux cent quatre vingt-dix neuf pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Calhoun, trois cents pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent quarante pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Willow et deux cent trente-deux pieds six pouces et une ligne de face à la rue Doterd.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Gustave Lemle, avocat pour le plaignant.
12 sept—12 13 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Coin des rues Magazine et Septième,

Connue comme "Pythian Hall".

Terrains 53'x138'.

Eugene Deprè vs Pythian Hall Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 68,489— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Magazine, Champ, Sixième et Septième, désignés par les Nos huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 17 mai 1851, déposé comme référence dans l'étude de T. O. Shark, ancien notaire, ledit lot No neuf formant l'enseigne des rues Magazine et Septième et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles, et le lot No huit mesurant vingt-huit (28) pieds de face à la rue Magazine sur cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant retenir en main la somme de dix mille dollars ($10,000.00) payable le 23 mai 1903, conformément avec les termes de l'acte d'hypothèque passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 23 mai 1902, étant hypothéqué par les défendeurs en faveur d'Alfred Duprè, enregistré dans le livre de transfert 490, fol. 473;

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Lonque, avocat pour le plaignant.
12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District,

Dans l'îlot borné par les rues Commune, Clark, Gravier et Génois.

Paul A. Bonne vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Commune, Gravier, Clark et Génois, laquelle portion de terre est composée des lots Nos Vingt deux, Vingt trois, Vingt quatre, Vingt cinq, Vingt six, Vingt sept, Vingt huit, Vingt neuf, Trente, Trente un et Trente deux d'après un plan de L. Reinemann, daté le 30 juin 1869, un devis près duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire, le 26 mai 1873, lesquels lots mesurant comme suit: Lots Nos Vingt deux à Vingt six inclusivement chacun, vingt huit pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Commune sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot Vingt six formant le coin des rues Commune et Clark. Lots Vingt sept et Trente deux, chacun trente pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Clark sur cent quarante pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Lots Vingt huit à Trente un inclusivement, chacun trente pieds onze pouces de face à la rue Clark sur cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dufour & Dufour, avocats pour le plaignant.
20 sept—20—sept 5 12 19 26—oct 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 620 et 624 rue Ste Marie, entre les rues Fulton (ex St Thomas) et Chippewa.

Security Building & Loan Association vs W. J. Sebastian.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,401—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et ce que chaque sorte en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Ste Marie, Fulton et St Thomas, St André et Chippewa, ledit lot étant originairement désigné par le No trente cinq et maintenant par le No trente huit; un desdits lots est désigné par le No vingt cent, d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette dans juin 1847, et déposé comme plan No 640 du livre de plans No 2 de Wm Christy, anciennement notaire en cette ville, et mesure trente deux pieds de face à la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; et l'autre lot est désigné par le No vingt huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 17ème jour de décembre 1851, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Karman, avocats pour la plaignante.
19 sept — 19 20 26 — oct 3 10 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Acre Davis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,969—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Norma Grille, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. McLoughlin, avocat.
27 sept—27 30—oct 6

Interdiction de Mary E. Schopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,618—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Oliver T. Mebius, curateur administrateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. Devlin, avocat. 27 sept—27 30—oct 6

Succession de Thomas J. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,647—Division D—Attendu que Mme Mary Murphy, veuve de Thomas J. Mitchell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J. Mitchell décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robert J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats.
26 sept—26 30—oct 5

Succession de P. M. Shiddmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,372—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par C. E. Bridges, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lloyd Posey, avocat. 24 sept—24 28 — oct 2

Succession de William H. Glynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,420—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen Boone, veuve de William H. Glynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.
19 sept—19 23 28

Succession de Mme G. Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,004—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme A. B. Curry, exécutrice testamentaire active de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
19 sept—19 23 28

Succession de Mme Fannie Parr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68 574, Division E—Attendu que Philip J. Schum a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Fannie Parr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Diakalaziel & Hart, avocats. 19 sept—19 23 28

Succession de Alfred Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,583—Division O